

Procès-Verbal du Conseil Municipal de SAINT AQUILIN du Vendredi 4 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué en date du 24 Mars 2025 s'est réuni en session ordinaire le vendredi 4 avril 2025 à 16H00, à la salle des conseils de la commune, sous la présidence de Madame Annie Lespinasse, Maire de Saint Aquilin.

Sont présents : Philippe CHERCHOULY, Michel COURBALAY, Daniel DEMAISON, Annie LESPINASSE, Fanny PARADE, Pascale PATERNAULT, Annie ROBY, Alain SOUDEIX, Jean-Marc VERGNES.

Sont invités : Mr Bruno de VENCAY Inspecteur divisionnaire des finances publiques, Pauline FERNANDES, secrétaire de mairie de Saint Aquilin.

En préambule, Madame le maire annonce la démission d'Aurélie NEUMANN, conseillère municipale, à dater du 30 mars 2025.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil municipal est ouverte.

Madame le maire remercie Pascale PATERNAULT d'assurer le secrétariat de la séance.

Madame le maire remercie Monsieur de Vencay d'avoir bien voulu répondre à son invitation de participer à cette réunion du Conseil Municipal.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation des comptes financiers uniques de la commune et budgets annexes
- Validation des budgets primitifs 2025, Commune – Assainissement – Multiple rural
- Affectation des résultats
- Vote des taux d'imposition 2025
- Questions diverses : Convention des locations des salles du Tiers-Lieu

1. Approbation des comptes financiers uniques de la commune et budgets annexes

Mr de Vencay présente la situation financière 2024 de la commune au moyen d'un diaporama. La première fiche financière (Ratios de niveau) détaille les montants des recettes/dépenses de fonctionnement, les ressources et emplois d'investissement budgétaire, et la dette. La seconde fiche (Ratio de structure) précise les composantes de l'autofinancement et détaille le poids des différents postes.

Voir ANNEXE 1

► Fonctionnement

- **Recettes de fonctionnement :**
→ 275 276 € au total, soit 583 € par habitant,
Dépenses de fonctionnement :
→ 179 542 €, soit 380 € par habitant,
Résultat de fonctionnement (A - B) :
→ +95 734 €, soit 203 € par habitant,
Capacité d'autofinancement brute (CAF) :
→ 97 160 €, soit 206 € par habitant,
Ce ratio est très satisfaisant.

► Investissement

- **Ressources d'investissement :**
→ **426 014 €**, soit **903 € par habitant**,
comparé à **403 € (département)**, **428 € (région)**, **449 € (national)**.
La commune mobilise un volume d'investissement très supérieur à la moyenne.
- **Emplois d'investissement :**
→ **410 820 €**, soit **870 € par habitant**,
contre **464 € (département)**, **441 € (région)**, **484 € (national)**.
La commune investit donc fortement, ce qui reflète une politique volontariste.
- **Besoin de financement net :**
→ **-15 194 €**, soit **-32 € par habitant**,
Contre des soldes positifs ailleurs (**+61 € département**, **+13 € région**, **+35 € national**).
Ce **léger déficit d'investissement** reste cependant couvert par la CAF et l'excédent de fonctionnement.

Dette

- **Annuités de remboursement :**
→ **20 974 €**, soit **44 € par habitant**,
Contre **88 € (département)**, **70 € (région)**, **73 € (national)**. **La charge de la dette est donc faible.**
- **Capacité de désendettement :**
Calculée à **environ 2,7 années**, ce qui reste **très inférieur au seuil d'alerte de 10-12 ans**.

► Analyse globale

Les résultats des fiches présentées montrent une **situation financière saine et stable** :

- Les charges sont **très maîtrisées**,
- L'autofinancement est **supérieur à la moyenne**,
- Le niveau d'endettement est **très faible**,
- La commune a pu **investir massivement** sans mettre en péril son équilibre.

► Résultats des budgets

- **Budget principal** : +204 000 €
- **Budget assainissement** : -1 870 €
- **Budget multiple rural** : +17 445 €
→ **Résultat global excédentaire** : +219 575 €

La maire est invitée à sortir de la salle afin de procéder au vote. *Les résultats des budgets 2024 sont approuvés à l'unanimité.*

2. Fixation des taux d'imposition 2025

Madame la maire rappelle les différents taux des taxes foncières du bâti et non-bâti et des taxes d'habitation pour les résidences secondaires au titre de l'exercice 2024. Les taux sont respectivement de 44%, 59,08% et 13,88%. Elle rappelle également que la base de l'imposition sur laquelle s'appliquent les taux est la valeur locative cadastrale du bien et que les taux fixés par l'intercommunalité peuvent également varier d'une année à l'autre.

Dans un contexte économique actuel difficile pour les administrés, Mme la maire propose de maintenir les taux fixés par la commune à leur valeur de 2024.

La proposition de maintenir les taux d'imposition 2025 à leurs valeurs de 2024 est approuvée à l'unanimité.

3. Validation des budgets primitifs 2025, Commune – Assainissement – Multiple rural

Les budgets primitifs 2025 sont présentés sous forme de tableaux, précisant pour chaque poste (chapitre) le montant effectivement réalisé en 2024 et la proposition pour 2025.

Budget primitif 2025 Commune

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	616 262.09 €	616 262.09 €
FONCTIONNEMENT	594 582.90 €	594 582,90 €
TOTAUX	1 210 844.99 €	1 210 844,99€

Budget primitif 2025 Assainissement

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution investissement reporté	11 004.88€	
TOTAL	23 931,32€	23 931.32 €
FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté		
TOTAL	21 439,80 €	21 439,80€
TOTAUX	45 371,12€	45 371,12€

Budget primitif 2025 Multiple-Rural

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution investissement reporté	41,79€	
Virement de la section d'exploitation		3 176,21€
TOTAL	30 175,50€	30 175,50€
FONCTIONNEMENT		
Résultat d'exploitation reporté		7 065.63€
TOTAL	23 499.34 €	23 499.34€
TOTAUX	53 674.84€	53 674.84€

La fongibilité de crédit (qui autorise Mme la maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section) est approuvée à l'unanimité.

Pour le budget communal (fonctionnement et investissement), il est proposé

- D'augmenter significativement le montant des prévisions des dépenses de fonctionnement qui sont en lien avec l'accident du travail d'un des agents communaux
- De reporter le résultat excédentaire du fonctionnement 2024 en fonctionnement 2025 pour contribuer au financement des nouvelles dépenses (chapitre R002)
- De réaliser un emprunt de 100 000 € dont les remboursements annuels seraient équivalents à ceux des deux emprunts arrivant à échéance.

Les budgets primitifs communaux 2025 de fonctionnement et d'investissement sont approuvés à l'unanimité.

Pour le budget du multiple rural, excédentaire en 2024, une dépense d'investissement est à prévoir pour des travaux en toiture.

Pour le budget assainissement, déficitaire, une partie des recettes de fonctionnement provienne de trois nouveaux raccordements au circuit d'assainissement.

Les budgets primitifs annexes (du multiple rural et de l'assainissement) et les propositions des affectations des résultats sont approuvés à l'unanimité.

4. Proposition de prendre une assurance supplémentaire dans le cas d'arrêts maladie

Madame le maire rappelle qu'en cas d'arrêt de maladie d'un agent, l'assurance actuelle prend en charge 90% de la rémunération de l'agent, hors charges patronales, qui restent donc dues par la collectivité. Un agent communal est actuellement en arrêt de travail. D'après la CNP, assureur actuel, il serait possible d'étendre la garantie pour couvrir ces charges, même si l'agent est déjà en arrêt de travail. Si cette possibilité est confirmée par un accord écrit du CNP, le conseil municipal accepte de recourir à une assurance qui diminuerait le montant restant à charge de la commune.

Questions diverses

- Suite à la démission d'Aurélie Neumann du conseil municipal, se pose la question de son remplacement dans les commissions de la CCIVS auxquelles elle participait. Fanny Parade se propose de la remplacer à la commission Transport scolaire.
- Location des salles du Tiers Lieu. Madame la maire informe le conseil municipal de la création d'une nouvelle association qui développera un café associatif au rez de chaussée du bâtiment situé sur la place de l'église. L'association Le Cercle des Fées Mère occupe principalement le premier étage. La salle du rez de chaussée pourra être utilisée par d'autres associations. Des conventions devront être signées. Les associations utilisatrices paieront leurs consommations de fluides, mais pas les abonnements qui seront réglés par la mairie, titulaire des contrats. Le bâtiment devrait être équipé de 2 compteurs électriques, un par étage, mais il semblerait que ce ne soit possible que pour le circuit de chauffage.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H15

La secrétaire de séance



Le Maire



Année : 2024

Population : 472 h

Groupement d'appartenance : CC ISLE VERN SALEMRE EN PERIGORD

Poste comptable : 024024 SGC PERIGUEUX

Strate : FPU ; Communes de 250 à 499 habitants

Régime : FPU

Nomenclature comptable : M57

Situation de la strate : PROVISoire

Département : 024 - DORDOGNE

Commune : SAINT-AQUILIN (21240371100014)

Type de Budget : BP seul

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 112 soit 82% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 762 soit 84% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 5064 soit 82% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	275 276	583	925	898	907
Produits de fonctionnement CAF	275 276	583	910	877	883
dont : Impôts locaux	140 755	298	388	338	331
Fiscalité reversée par les GFP	-139 943	-296	12	38	49
Autres impôts et taxes	27 057	57	88	91	83
Dotation globale de fonctionnement	171 709	364	201	190	166
Autres dotations et participations	9 641	20	59	75	85
dont : FCTVA	0	0	6	6	5
Produits des services et du domaine	37 692	80	59	62	76
Total des charges de fonctionnement = B	179 542	380	747	733	728
Charges de fonctionnement CAF	178 116	377	723	705	692
dont : Charges de personnel (montant net)	99 254	210	298	273	247
Achat et charges externes (montants nets)	38 923	82	256	246	250
Charges financières	2 770	6	15	11	12
Subventions versées	0	0	22	22	25
Contingents	3 610	8	51	74	78
Résultat comptable = A - B = R	95 734	203	177	165	179

Capacité d'autofinancement brute = CAF

INVESTISSEMENT

Total des ressources d'investissement budgétaires=C	97 160	206	188	172	191
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	426 014	903	403	428	449
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	111 456	236	168	160	152
Autres dettes à moyen / long terme	185 162	392	75	50	56
Subventions reçues	0	0	1	8	2
FCTVA	116 920	248	77	126	136
Autres fonds globalisés d'investissement	11 050	23	39	39	42
dont : Taxe d'aménagement	0	0	2	3	7
Amortissements	0	0	2	3	7
Provisions	1 426	3	10	8	16
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	0	0	0	0	0
dont : Dépenses d'équipement	410 820	870	464	441	484
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	389 845	826	360	349	388
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	20 974	44	88	71	73
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	1	3	3
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	0	0	0	0	0
+ Solde des opérations pour compte de tiers	-15 194	-32	61	13	35
Besoin de financement de la section d'investissement	0	0	-1	-1	0
Résultat d'ensemble	-15 194	-32	60	12	35
DEPENSES	110 928	235	117	153	144
DEPENSES	373 189	791	548	444	483
Encours total de la dette au 31 décembre	369 423	783	539	423	471
dont encours des dettes bancaires et assimilées	369 423	783	539	423	471
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	23 744	50	103	81	85
Annulés des dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	0	0	0
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	204 391	433	731	762	810

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	99 930	212	201	183	203
Résultat comptable = A - B = R	95 734	203	177	165	179
Produits de fonctionnement CAF	275 276	583	910	877	883
Charges de fonctionnement CAF	178 116	377	723	705	692
Capacité d'autofinancement brute = CAF	97 160	206	188	172	191
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	10	15	16
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	76 186	161	99	101	118
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	76 186	161	99	102	118

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	51,13 %	42,58 %	38,54 %	37,47 %
Dotations et participations reçues	65,88 %	28,49 %	30,17 %	28,39 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	62,38 %	22,02 %	21,62 %	18,75 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	21,85 %	35,39 %	34,96 %	36,11 %
Charges de personnel (montant net)	55,72 %	41,25 %	38,70 %	35,66 %
Charges financières	1,56 %	2,03 %	1,59 %	1,74 %
Contingents	2,03 %	7,12 %	10,44 %	11,27 %
Subventions versées	0,00 %	3,03 %	3,19 %	3,57 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	19,54 %	27,57 %	28,94 %	30,36 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	47,50 %	20,86 %	14,33 %	14,51 %
Subventions reçues	29,99 %	21,25 %	36,00 %	34,93 %
FCTVA	2,83 %	10,79 %	11,17 %	10,91 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,80	2,87	2,46	2,46
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	3,80	2,87	2,46	2,46
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	23,76 %	51,15 %	44,27 %	41,69 %

(1) Refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) Les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées

